

A MES CONCITOYENS.

Le décret du Gouvernement provisoire, relatif aux élections, m'a fait hésiter dans la démarche solennelle que je tente auprès de vous.

Je veux parler de ma candidature.

Encouragé par plus de témoignages de sympathie que je n'aurais osé en espérer, je croyais pouvoir me présenter au choix de mon Arrondissement. Inconnu que je suis dans les trois autres, mon premier mouvement a été, puisque leur concours est nécessaire, de céder l'honneur de vos suffrages à un nom plus recommandé.

Je désire que, de ce mode de procéder, il résulte une représentation vraie, prudente et forte; mais je regrette que chaque localité n'ait pas la sienne propre, et qu'il n'y ait pas pour tous certitude que la volonté du pays va se manifester dans sa plus pure sincérité.

Il est évident que les communes d'un ordre inférieur vont subir la prépondérance des grands centres de population.

Le regret que j'exprime est sans aucune préoccupation personnelle.

Je ne me dissimule ni la difficulté des circonstances, ni la responsabilité qui va peser sur ceux à qui sera donnée la mission de fixer les destinées de la France.

Mais, parce qu'il y aura péril, peut-être, à l'accomplissement de cette grande tâche, j'ai regardé comme un devoir de ne pas m'y soustraire, et maintenant encore je dois à ceux qui m'y ont cru propre, de vous dire à tous ce que je suis, ce que je pense, ce que j'espère.

Ma position est modeste, mais elle n'est pas sans garantie pour ceux

qui peuvent craindre qu'il ne soit porté atteinte au principe de la propriété. Ce principe est sacré. Nous devons à la mémoire de nos pères et à nos liens de famille, de le défendre contre d'aventureuses théories.

La République a été le rêve de mes jeunes années. Si, depuis, l'expérience des hommes de notre temps, m'avait fait croire qu'elle ne serait réalisable, peut-être, que dans un avenir lointain, j'ai fêté sa bienvenue avec l'effusion d'un vieil attachement. La voilà ! Il faut aller à elle avec confiance. Elle seule peut nous sauver. Elle seule peut nous donner immédiatement l'union qui nous gardera des discordes intestines, la sécurité qui rétablira le cours de nos relations commerciales, la force qui fera face à nos ennemis. Avec elle, nous sauverons tout, les individus, les propriétés, l'État. Je crie donc du fond du cœur : VIVE LA RÉPUBLIQUE ! mais la République des honnêtes gens, celle qui s'associera tous les mérites, qui respectera tous les droits, qui se gardera de tous les excès. Loin de nous la pensée que nous allons recommencer de douloureuses épreuves, et que 1848 copiera 1793. Cela n'est pas possible. Notre tâche n'est point celle de nos pères ; il fallait qu'ils fissent des ruines, il faut que nous construisions l'édifice. Chaque époque a sa physionomie : les hommes quelquefois sont plagiaires ; mais Dieu ne l'est pas, et c'est lui qui nous mène.

Si je veux garder notre jeune République des violences de sa devancière, il est bien entendu que je la veux pure des abus du régime déchu. Plus de corruption, de vénalité, de chasse aux places, de gros traitements, de sinécures, d'intrigues, d'influences de coterie ou de localités ; plus de suffrages mendés, plus de consciences tarifées, plus de courtages électoraux, plus de votes scandaleux ; en un mot, plus de ces turpitudes qui faisaient monter la rougeur de la honte au front de notre belle France si accoutumée naguère à l'estime des autres nations. Lui rendre cette estime et raviver notre affection pour elle, tel est le but que je me proposerais. C'est dire que je la vou-

drais forte, digne et, au besoin, glorieuse avec l'étranger; sage, prévoyante, maternelle toujours avec ses enfants, ses enfants dont on tendait à abaisser le caractère jusques à en faire encore des sujets, et qui ont grandi leurs sentiments jusques à vouloir mériter à jamais le titre de Citoyens.

Ce titre, je crois le comprendre dans ce qu'il a de plus noble, et je prends l'engagement qu'il ne serait pas flétri dans ma personne, si j'avais à m'occuper des intérêts généraux du pays. Tout pour le pays, rien pour moi, telle serait ma devise. Rien pour moi, que votre estime. Elle doublerait mes forces, et vous pourriez tout demander à mon dévouement.

Je fais des vœux pour que notre département trouve neuf meilleurs Citoyens que moi.

M.ⁱⁿ Maurel.

Vence, le 12 mars 1848.

Grasse, imprimerie de Dufort aîné.